

Question orale

## **Un 40<sup>e</sup> anniversaire qui rappelle le rôle de la femme jurassienne dans le combat de libération du Jura**

Le 13 février dernier, le Président du Gouvernement a présenté le programme des festivités marquant le 40<sup>e</sup> anniversaire du canton du Jura. Ce programme est alléchant à plus d'un titre, et on doit saluer la volonté de l'Etat d'y associer les écoliers et les artistes jurassiens. Que le monde de la formation et de la culture soient « mis en avant » est particulièrement heureux. De même, nous nous réjouissons de voir les communes, les institutions touristiques, la Fondation rurale interjurassienne et les médias être parties prenantes du rendez-vous populaire.

Le 23 juin, l'officialité suisse - Conseil fédéral et exécutifs cantonaux - est conviée à Saignelégier pour y commémorer un des événements politiques suisses les plus importants du XX<sup>e</sup> siècle. Le choix du Gouvernement lui appartient, bien que notre histoire montre quel a été l'isolement du Jura au sein de la Confédération sur son chemin de l'indépendance.

L'histoire, précisément, fera l'objet d'une exposition confectionnée par les Archives cantonales. On apprend aussi qu'un livre présentera « 40 personnalités jurassiennes pour la Suisse » dont, par ailleurs, on ne sait pas sur quels critères elles ont été sélectionnées.

L'histoire du Jura montre que son accession à la souveraineté cantonale n'a été acquise qu'au gré d'un long combat du peuple jurassien et de ses mouvements de lutte.

**Aujourd'hui, nous estimons, par exemple, que le rôle de la femme jurassienne dans la conquête de l'indépendance cantonale devrait être mis en lumière. Si on parle très souvent et à juste titre des « Pères » fondateurs dans cette conquête, on parle moins des « mères de la patrie » sans lesquelles nous n'aurions pas d'Etat.**

**Dès lors, nous demandons au Gouvernement s'il entend, d'une manière ou d'une autre, compléter son programme de festivités et mettre l'accent sur les mérites des femmes jurassiennes, notamment ceux de l'AFDJ, leur mouvement de lutte.**

